

... sur une certaine longueur, on aurait...
L'émotion a sautes
L'émotion a sautes

LE DEVOUEMENT DES POMPIERS
Les pompiers d'Haubourdin quittèrent le lieu de l'incendie dans la matinée ; des pompes de Lille, ne demeurant que ceux qui devaient veiller au fonctionnement de la pompe.

L'EMOTION A SAUTES
Il est impossible de décrire l'émotion des habitants à la vue de ce gigantesque brasier, dont les flammes illuminent les environs. On les voyait de tout pays à dix kilomètres de distance.

LES DEGATS
Les dégâts sont très importants et il est difficile de les évaluer même approximativement au premier jour. Les marchandises, le bureau des employés de la région et tous leurs livres de contrôle, le matériel de la fabrique, les bâtiments sont complètement détruits, la façade de la maison de M. Albert Bernard sérieusement endommagée. Les uns parlent d'un demi-million, les autres d'un et de deux millions de dégâts. Tout sera assuré à plusieurs Compagnies.

LA CAUSE DU SINISTRE
La gendarmerie d'Haubourdin a recueilli les premiers éléments de son enquête. Il faut écarter toute idée de malveillance et croire à un accident ou peut-être à une imprudence. On a vu dans le bureau des contributions d'un « créché » allumé, qui aurait communiqué le feu.

LA MEILLEURE MARQUE
Comme pureté, finesse et douceur allié à la suavité du parfum, le savon Princesse Makoko, signé sur l'étiquette et dans la pâte par Victor Vaischler, réalise la perfection absolue, avec la labe de trois pains, il est offert un échantillon du célèbre « savon des Princes du Congo ».

ROUBAIX
LA FRANC-MACONNERIE
ET L'ENFANCE

CONFERENCE DE M. L'ABBÉ WALBERT A SAINT-JEAN-BAPTISTE
M. le doyen de Cyoising a fait, mercredi soir, dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres de Saint-Jean-Baptiste, une très intéressante conférence sur le rôle de la franc-maçonnerie envers l'enfance. Il fut très fréquemment applaudi par ses auditeurs qui l'accueillirent avec la plus grande attention.

ROUBAIX
LA FRANC-MACONNERIE
ET L'ENFANCE

CONFERENCE DE M. L'ABBÉ WALBERT A SAINT-JEAN-BAPTISTE
M. le doyen de Cyoising a fait, mercredi soir, dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres de Saint-Jean-Baptiste, une très intéressante conférence sur le rôle de la franc-maçonnerie envers l'enfance. Il fut très fréquemment applaudi par ses auditeurs qui l'accueillirent avec la plus grande attention.

ROUBAIX
LA FRANC-MACONNERIE
ET L'ENFANCE

CONFERENCE DE M. L'ABBÉ WALBERT A SAINT-JEAN-BAPTISTE
M. le doyen de Cyoising a fait, mercredi soir, dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres de Saint-Jean-Baptiste, une très intéressante conférence sur le rôle de la franc-maçonnerie envers l'enfance. Il fut très fréquemment applaudi par ses auditeurs qui l'accueillirent avec la plus grande attention.

ROUBAIX
LA FRANC-MACONNERIE
ET L'ENFANCE

CONFERENCE DE M. L'ABBÉ WALBERT A SAINT-JEAN-BAPTISTE
M. le doyen de Cyoising a fait, mercredi soir, dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres de Saint-Jean-Baptiste, une très intéressante conférence sur le rôle de la franc-maçonnerie envers l'enfance. Il fut très fréquemment applaudi par ses auditeurs qui l'accueillirent avec la plus grande attention.

ROUBAIX
LA FRANC-MACONNERIE
ET L'ENFANCE

CONFERENCE DE M. L'ABBÉ WALBERT A SAINT-JEAN-BAPTISTE
M. le doyen de Cyoising a fait, mercredi soir, dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres de Saint-Jean-Baptiste, une très intéressante conférence sur le rôle de la franc-maçonnerie envers l'enfance. Il fut très fréquemment applaudi par ses auditeurs qui l'accueillirent avec la plus grande attention.

c'est une œuvre de démoralisation qu'ils poursuivent.
M. l'abbé Walbert a terminé sa très intéressante conférence en invitant ses auditeurs à s'opposer énergiquement à l'application des lois sectaires qui sont un attentat à la liberté de conscience et à leurs droits de père de famille.

Album de la Jeunesse Illustrée, les Belles Images, Ma Récréation. — LECTURE POPULAIRE, 30, Grande-Rue.
Association Républicaine Libérale. — Les Comités de la rue d'Heim et de la rue du Moulin, réunis hier, ont décidé de donner à leurs nombreux adhérents un grand concours d'albums de 50 fr. de prix, sous le titre de « Jeunesse Illustrée ». Une réunion générale des adhérents de la rue du Moulin aura lieu le mardi 30 janvier, 108, rue du Moulin ; on y recueillera les adhésions.

La Poissonnerie Modèle reçoit tous les jours soles, turbots, saumons, langoustes, huîtres et toutes espèces de poissons. 45 et 54, rue du Vieil-Abreuvoir, Télép. 1004.

Mme Antoinette aux Anciens Soldats Moustiers Français de Roubaix. — A l'occasion des fêtes de Noël et de l'An, la Commission administrative offrira aux enfants des sociétés de Moustiers, Tambours et Clairons, des jouets et gâteaux.
Plus de cent enfants auront la joie d'assister à cette récréation qui sera précédée d'atmosphère musicale et de vues cinématographiques.

Vol. — M. Delalé renvoie devant les assises le cambrioleur Hansiaux qui déroba, le 9 novembre, de l'argent dans une maison de la rue de la Poissonnerie.
Cavalier bénéficiaire d'une ordonnance de non-lieu.

Les vols à l'aveugle. — A sa sortie de la fluterie Poillet, où il travaillait comme rattacheur, Jean-Baptiste Herbin, 30 ans, rue Helman, a été trouvé porteur de bobines de laine qu'il avait indûment dérobées. Il a été arrêté et conduit à Lille.

Une maison cambriolée. — Des inconnus ont pénétré chez les époux Cateau-Théry, 8, rue Kléber, et ont enlevé le tiroir des enfants contenant un voyageur de France, un petit coffret en fer et une collection d'une cinquantaine de vieux soies.
En correctionnelle. — M. Delalé renvoie à l'audience du 10 janvier, Mme veuve Lardé, 44, rue de la Marmosa, 22, qui, il y a quelques jours, voulut reprendre son enfant à l'Assistance publique.

Voici la saison des huîtres ; les meilleures se trouvent à la Poissonnerie Modèle, 45, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. Téléphone 1004.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIN
Aujourd'hui, matinée à trois heures un quart ; soirée à huit heures et demie avec le magnifique programme de la semaine : **La Marche des Rois, Au vers des Rois, etc.** Location de 10 heures à 16 heures. — Téléphone 22-56.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX
Nés : Auguste Detrain, 75 ans, quai de Watteles, 12 ; Elisabeth Durieux, rue Desmet, 90 ; Alfred Lagace, avenue Jules-Lagace ; Georges Flatel, rue Desmet, 94 ; Charles Nasseaux, rue des Longues-Haies, 121.
Mariage : Maurice Ribet, appreteur, rue Maréchal, et Léila Hofman, s. prof., rue Christophe-Colomb, 19.
Décès : Auguste Detrain, 75 ans, quai de Watteles, 12 ; Vital Oplock, 7 mois, rue de la Balance, 2 ; Justine Wisman, 7 mois, rue Desmet, 90 ; Maria D'Agostini, 15 ans, rue St-Maurice, 3 ; Henri Vandeborche, 1 jour ; Hélène Delors, 3 mois ; Henri Dumer, 64 ans ; Alfred Vankevelbergh, 64 ans, avenue Jules-Lagace ; Hector Deweer, 29 ans, rue de Cour d'Arges, 4.

WATTRELOS
Statistique religieuse. — Au cours de l'année 1913, il y eut dans la paroisse Saint-Macloire, 297 baptêmes, 142 mariages et 238 décès ; à Saint-Vincent-de-Paul (Crétinier), 90 baptêmes, 36 mariages et 43 décès ; à Notre-Dame du Bon-Conseil (Beaulieu), 72 baptêmes, 19 mariages et 43 décès ; Paroisse Saint-Gérard, 43 baptêmes, 12 naissances et 14 décès.

CROIX
Union Mutuelle. — L'Assemblée mensuelle de janvier s'est tenue samedi prochain, à 8 h. du soir, à l'estimable Désièr Lecomte, place St-Pierre.
Dix lots en nature dont deux poulets, dont M. Desiré Lecomte serait joués à la place, dans des conditions avantageuses pour tout le monde. Participation gratuite pour les adhérents. Le jeu commença à 8 h. précises. Les chances furent favorables à la carte du Bureau d'inscription du jeu à la bouloire. Il devra également faire viser sa carte par le trésorier pour faire constater sa présence.
Le Comité a fixé le montant de l'allocation aux soldats pour l'année 1914. Il se réserve de fixer ainsi chaque année le chiffre de cette allocation qui sera selon le nombre d'années de service du militaire.
Il a pris une décision importante que nous ne nous a signalé immédiatement : Pour tout un allocataire annulé pendant le service militaire, le soldat devra avoir deux années de présence à l'Union Mutuelle.
Cette clause n'affecte pas les jeunes gens déjà inscrits ; ceux-ci seront considérés comme ayant deux années de service.
Cette même clause ne sera pas appliquée aux jeunes gens qui se seront fait inscrire avant le 15 février ; ces derniers profiteront de la clause de faveur.

LEERS
Nécrologie. — Lundi, à 9 heures du soir, est décédé chez ses parents hameau du Nouveau-Jeu, Mlle Lydie Desiré, institutrice à l'école libre de Leers.
Née en octobre 1866, d'une santé délicate, elle fut par la force de sa volonté, dominée sa faiblesse et fit de sérieuses études à l'école tenue par les Dames de la Sainte-Union. En 1902, lorsque les religieuses ouvrirent leur école à la frontière, elle fut l'aide de Sœur Victoire. Sa santé s'étant améliorée, elle vint préparer son brevet d'institutrice qu'elle obtint en 1906. Ses forces ne lui permirent pas longtemps d'enseigner hors de Leers, et sa santé s'affaiblit de plus en plus.

LEERS
Nécrologie. — Lundi, à 9 heures du soir, est décédé chez ses parents hameau du Nouveau-Jeu, Mlle Lydie Desiré, institutrice à l'école libre de Leers.
Née en octobre 1866, d'une santé délicate, elle fut par la force de sa volonté, dominée sa faiblesse et fit de sérieuses études à l'école tenue par les Dames de la Sainte-Union. En 1902, lorsque les religieuses ouvrirent leur école à la frontière, elle fut l'aide de Sœur Victoire. Sa santé s'étant améliorée, elle vint préparer son brevet d'institutrice qu'elle obtint en 1906. Ses forces ne lui permirent pas longtemps d'enseigner hors de Leers, et sa santé s'affaiblit de plus en plus.

LEERS
Nécrologie. — Lundi, à 9 heures du soir, est décédé chez ses parents hameau du Nouveau-Jeu, Mlle Lydie Desiré, institutrice à l'école libre de Leers.
Née en octobre 1866, d'une santé délicate, elle fut par la force de sa volonté, dominée sa faiblesse et fit de sérieuses études à l'école tenue par les Dames de la Sainte-Union. En 1902, lorsque les religieuses ouvrirent leur école à la frontière, elle fut l'aide de Sœur Victoire. Sa santé s'étant améliorée, elle vint préparer son brevet d'institutrice qu'elle obtint en 1906. Ses forces ne lui permirent pas longtemps d'enseigner hors de Leers, et sa santé s'affaiblit de plus en plus.

LILLE
Collision rue Solférino
UN CHARBONNIER
GRIEUREMENT BLESSÉ

Mercredi soir, à huit heures moins dix minutes, un car M. est entré en collision, à l'angle des rues Solférino et d'Armentières, avec un camion de M. Delattre, marchand de charbon, quai Vauban.
Trois hommes se trouvaient sur la voiture. L'un d'eux, qui habite 180, rue Colbert, fut projeté à bas de son siège et eut la jambe droite écrasée.
Il fut transporté en voiture d'ambulance à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Un fâcheux coup de parapluie
Mercredi soir, à 11 heures 1/2, M. Auguste Van Wynendael, 31 ans, cabaretier rue de Cambrai, 38, passait dans la rue de Paris. Il rencontra un groupe formé de trois hommes et une femme.
Que se passait-il ? On ne le sait exactement, car le cabaretier était quelque peu éméché.
Il se mit à tourner, dit-il, vers le groupe, il recut soudain un fâcheux coup de parapluie à la figure. Grièvement blessé sous l'œil gauche, il fut soigné dans un café voisin, puis amené au poste central de police.

TOUFFLERS
Les douaniers ont arrêté Arthur Debruit, 39 ans, rattacheur à Roubaix, qui avait sur lui 175,500 allumettes et un tabac d'une valeur de 384 fr. 25 centimes.

HEM
Accidents de travail. — Au tissage Edouard Page, Marie Piatteux, 18 ans, demi apprentie, s'est contusionné la jambe droite en tombant, 15 jours de repos. Docteur Caudmont.
Au même établissement, Marie Prud'homme, 19 ans, manœuvre, s'est fait une entorse tibio-tarsienne en tombant, 15 jours de repos. Docteur Parmentier.
A la Pelletterie Reboux et Co, Victor Sandra, 18 ans, ouvrier, s'est coupé le mochet gauche au cours de son travail, 15 jours de repos. Docteur Courbroun.

TOURCOING
Le Bulletin mensuel « Le Coin de Terre et Foyer Tourcoingois » a comparé le sommaire suivant : Nos souhaits. L'esprit de nos œuvres familiales (Abbé P. Lesage). — Le Comité de Croix à Croix (M. Lefebvre). — Aliment d'un enfant normal (M. Desmet). — Les mois (Dr Desmout). — La loi d'assistance aux familles nombreuses (M. L.). — Chronique agricole : Travail en janvier et sur nouveaux terrains (J. Declercq). — Petites nouvelles (M. Lefebvre). — Chronique de l'époque. Coin des Ménages. — Le numéro, 0 fr. 15.

OPFÈVRE argente et métal argenté
ROMMENS-VANZEEVEN : 13, Ode-Place 0670

La troisième fête enfantine pour les écoliers en vacances aura lieu aujourd'hui, jeudi, à trois heures, salle Jeanne-d'Arc (Maison des Œuvres), 18, rue de Tournai. La conférence avec projections sera faite par M. l'abbé Lefebvre, curé de Saint-Étienne. Les jeux fixes et animés seront toutes nouvelles et strictement vérifiées.
Faiture, 0,50 cent. ; chaises de premier ordre, 1,00 cent. ; chaises de second ordre, 0,30 cent. Les enfants seront servis dans la salle par les dévoués jeunes gens de l'Œuvre des Patronages des Vacances.

Le rituel est retrouvé. — M. René Pierre Faidherbe, rue Neuve, à Roubaix, fut victime d'un vol de rituel de la paroisse de Saint-Macloire qui fut arrêté des mains à un trou de rue du Lac avec son contenu. Le vol n'avait, du reste, pas trouvé d'argent.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING
Né : Joseph Lefebvre, rue Nationale, 121.
Mariage : Albert Dous, teinturier et Albertine Kint, s. prof., rue Desmet, 60 ans, rue Nationale, 121.

UN OUVRIER CORDONNIER
frappe son patron
de 17 coups de tranchet
A HALLUIN

Mercredi, vers midi, Cyrille Vandromme, 26 ans, rue de la Paix, demandait à son patron, M. Julien Dewulf, 24 ans, cordonnier, rue des Ecoles, de lui prêter de l'argent. Le patron ayant refusé, Vandromme devint furieux et, s'élançant, lui porta plusieurs coups de tranchet. Le patron fut grièvement blessé.
M. Dewulf s'enfuit dans sa cour en criant au secours, poursuivi toujours par le meurtrier, qui, ayant rejoint, le frappa de son arme.
A l'arrivée de plusieurs passants, Vandromme lâcha sa victime et tenta de pénétrer en Belgique. Il fut arrêté au moment où il allait y entrer.
M. Dewulf, pendant ce temps, recevait les soins nécessaires. Il portait sur le corps de nombreuses traces de coups de tranchet, mais son état ne paraît pas grave.

MARCO-EN-BARQUEL
Accident de travail. — Un domestique de Mme veuve Lantoin, de Tourcoing, Jules Mabrier, 43 ans, demeurant rue de Gand, à Tourcoing, en voulant remonter sur son camion en marche à glisse et le roue lui est passée sur la jambe gauche. Le docteur Henricz a constaté une éraflure et un épanchement sanguin. Il a prescrit 20 jours de repos au blessé.

UN BÉBÉ GRIEUREMENT BRULÉ
A FRETIN

Un petit garçon de deux ans, fils d'une ménagère, Mme Beuf, est tombé sur une couverture de poêle toute rouge que sa mère avait déposée à terre. Le pauvre enfant fut si atrocement brûlé qu'on ne constata aucun espoir de le sauver.

LILLE
Collision rue Solférino
UN CHARBONNIER
GRIEUREMENT BLESSÉ

Mercredi soir, à huit heures moins dix minutes, un car M. est entré en collision, à l'angle des rues Solférino et d'Armentières, avec un camion de M. Delattre, marchand de charbon, quai Vauban.
Trois hommes se trouvaient sur la voiture. L'un d'eux, qui habite 180, rue Colbert, fut projeté à bas de son siège et eut la jambe droite écrasée.
Il fut transporté en voiture d'ambulance à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Un fâcheux coup de parapluie
Mercredi soir, à 11 heures 1/2, M. Auguste Van Wynendael, 31 ans, cabaretier rue de Cambrai, 38, passait dans la rue de Paris. Il rencontra un groupe formé de trois hommes et une femme.
Que se passait-il ? On ne le sait exactement, car le cabaretier était quelque peu éméché.
Il se mit à tourner, dit-il, vers le groupe, il recut soudain un fâcheux coup de parapluie à la figure. Grièvement blessé sous l'œil gauche, il fut soigné dans un café voisin, puis amené au poste central de police.

TOUFFLERS
Les douaniers ont arrêté Arthur Debruit, 39 ans, rattacheur à Roubaix, qui avait sur lui 175,500 allumettes et un tabac d'une valeur de 384 fr. 25 centimes.

HEM
Accidents de travail. — Au tissage Edouard Page, Marie Piatteux, 18 ans, demi apprentie, s'est contusionné la jambe droite en tombant, 15 jours de repos. Docteur Caudmont.
Au même établissement, Marie Prud'homme, 19 ans, manœuvre, s'est fait une entorse tibio-tarsienne en tombant, 15 jours de repos. Docteur Parmentier.
A la Pelletterie Reboux et Co, Victor Sandra, 18 ans, ouvrier, s'est coupé le mochet gauche au cours de son travail, 15 jours de repos. Docteur Courbroun.

TOURCOING
Le Bulletin mensuel « Le Coin de Terre et Foyer Tourcoingois » a comparé le sommaire suivant : Nos souhaits. L'esprit de nos œuvres familiales (Abbé P. Lesage). — Le Comité de Croix à Croix (M. Lefebvre). — Aliment d'un enfant normal (M. Desmet). — Les mois (Dr Desmout). — La loi d'assistance aux familles nombreuses (M. L.). — Chronique agricole : Travail en janvier et sur nouveaux terrains (J. Declercq). — Petites nouvelles (M. Lefebvre). — Chronique de l'époque. Coin des Ménages. — Le numéro, 0 fr. 15.

OPFÈVRE argente et métal argenté
ROMMENS-VANZEEVEN : 13, Ode-Place 0670

La troisième fête enfantine pour les écoliers en vacances aura lieu aujourd'hui, jeudi, à trois heures, salle Jeanne-d'Arc (Maison des Œuvres), 18, rue de Tournai. La conférence avec projections sera faite par M. l'abbé Lefebvre, curé de Saint-Étienne. Les jeux fixes et animés seront toutes nouvelles et strictement vérifiées.
Faiture, 0,50 cent. ; chaises de premier ordre, 1,00 cent. ; chaises de second ordre, 0,30 cent. Les enfants seront servis dans la salle par les dévoués jeunes gens de l'Œuvre des Patronages des Vacances.

Le rituel est retrouvé. — M. René Pierre Faidherbe, rue Neuve, à Roubaix, fut victime d'un vol de rituel de la paroisse de Saint-Macloire qui fut arrêté des mains à un trou de rue du Lac avec son contenu. Le vol n'avait, du reste, pas trouvé d'argent.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING
Né : Joseph Lefebvre, rue Nationale, 121.
Mariage : Albert Dous, teinturier et Albertine Kint, s. prof., rue Desmet, 60 ans, rue Nationale, 121.

UN OUVRIER CORDONNIER
frappe son patron
de 17 coups de tranchet
A HALLUIN

Mercredi, vers midi, Cyrille Vandromme, 26 ans, rue de la Paix, demandait à son patron, M. Julien Dewulf, 24 ans, cordonnier, rue des Ecoles, de lui prêter de l'argent. Le patron ayant refusé, Vandromme devint furieux et, s'élançant, lui porta plusieurs coups de tranchet. Le patron fut grièvement blessé.
M. Dewulf s'enfuit dans sa cour en criant au secours, poursuivi toujours par le meurtrier, qui, ayant rejoint, le frappa de son arme.
A l'arrivée de plusieurs passants, Vandromme lâcha sa victime et tenta de pénétrer en Belgique. Il fut arrêté au moment où il allait y entrer.
M. Dewulf, pendant ce temps, recevait les soins nécessaires. Il portait sur le corps de nombreuses traces de coups de tranchet, mais son état ne paraît pas grave.

MARCO-EN-BARQUEL
Accident de travail. — Un domestique de Mme veuve Lantoin, de Tourcoing, Jules Mabrier, 43 ans, demeurant rue de Gand, à Tourcoing, en voulant remonter sur son camion en marche à glisse et le roue lui est passée sur la jambe gauche. Le docteur Henricz a constaté une éraflure et un épanchement sanguin. Il a prescrit 20 jours de repos au blessé.

UN BÉBÉ GRIEUREMENT BRULÉ
A FRETIN

Un petit garçon de deux ans, fils d'une ménagère, Mme Beuf, est tombé sur une couverture de poêle toute rouge que sa mère avait déposée à terre. Le pauvre enfant fut si atrocement brûlé qu'on ne constata aucun espoir de le sauver.

nom respecté dans le monde entier, les recrues y liront cette belle inscription : Honneur à Patrie. C'est plus qu'une devise. C'est la règle dont s'est toujours inspiré, dont s'inspirera toujours le soldat français dans tous ses actes.
En me séparant de vous, je salue le glorieux drapeau du 110, espérant le voir flotter bientôt, joyeusement, défrêlé par les balles, non loin des drapeaux de la 14^e brigade. Le beau soir de la prochaine victoire. Et, avant de vous voir dénier une dernière fois, je dirai à tous et de tout cœur : Merci ! Vive le 110 !

Après le salut au Drapeau, les troupes se formèrent en colonne pour défilé au son de Sidi-Brahim et regagner leurs casernements.
Le colonel Chérif reçut ensuite, dans la salle d'honneur de la caserne Jean-Bart, tous les sous-officiers à qui il adressa de vibrantes paroles, les remercia de leur dévouement de tous les instants et leur serra la main à tous.
A midi, un déjeuner réunissait au Chapeau Rouge tous les officiers du régiment.

Accident au port. — Le docker Jean Rooryck, 30 ans, habitant rue Verte, à Saint-Pol, a recu sur la dos à bord du vapeur « L'Alsace », au Freyinet 11, une grosse poule tombée d'un cordage. Assez grièvement blessé, il a été conduit à l'hôpital.

Vol de bagages. — Un novice du vapeur « Non » de la compagnie des Bateaux à vapeur du Nord, Isidore Buvellé, 17 ans, a été surpris quittant le navire avec plusieurs paquets de bagages. Conduit au commissariat, par l'agent Baldein, il a déposé son compte d'un docker, qui avait fracturé la cale, une caisse et enlevé quatre paquets pour sa part, après avoir payé le silence du novice par le don de deux autres.
Le docker sera arrêté.

Le Pétrole Mann est sans conteste la Laiton Capiteuse idéale pour l'hygiène de la Chevelure ; toutes les Dames élégantes se font usage que de cette merveilleuse préparation.

MAUBEUGE
Tamponnée par un auto
Mardi, à 3 h. de l'après-midi, Mme Rachel Burie, fermière à Bas-Lieu, près d'Archevies, descendant du tramway en face des Magasins Réunis, lorsqu'elle fut tamponnée par un auto et projetée à plusieurs mètres.
Relévé sans connaissance, Mme Burie déclara, après 20 minutes de soins, qu'elle souffrait de fortes douleurs dans les reins. Elle fut déposée dans une voiture de place qui la reconduisit chez elle.
Procès-verbal de l'accident a été dressé.

Un Notaire cambriolé
Dans la nuit de lundi à mardi, des cambrioleurs se sont introduits dans l'étude de M. Emile Lévoque.
La porte de l'étude donne sur une grande cour clôturée par une grille et reste constamment ouverte.
Cette porte vitrée est protégée à sa partie supérieure par un volet de bois muni d'un système de serrure de fortune et pouvant s'ouvrir de l'extérieur. Les cambrioleurs ont donc pu ouvrir le volet, de briser un carreau, de passer la main par l'ouverture et d'ouvrir la porte de l'intérieur la clef étant restée sur la serrure.
Les tiroirs des bureaux des employés ont été saisis.

LA MADEIRAINE
Trois malandrins. — Mercredi après-midi, trois jeunes gens qui passaient en face du « Comité de Lille » en passant devant le magasin de sauter à secouer une échelle en haut de laquelle, à six ou sept mètres du sol, travaillait un peintre. A la vue du danger que courrait son ouvrier, le patron, M. Desobry, fit aux malandrins de justes observations, qui furent mal reçues, et ne put éviter d'être frappé par les trois jeunes gens. M. Desobry, qui se retirait « bredouille », a fait saisir le commissaire de police, recherche les malfruteurs.

ARMENTIÈRES
A la gare. — Mardi après-midi, dans la cour de la gare, Albert Danboulé, 19 ans, magasinier chez M. Dubout, Parent et Labor, fabricant de toile rue Philippe-de-Girard, aida à faire déborder une caisse de livres, le patron, M. Desobry, fit aux malandrins de justes observations, qui furent mal reçues, et ne put éviter d'être frappé par les trois jeunes gens. M. Desobry, qui se retirait « bredouille », a fait saisir le commissaire de police, recherche les malfruteurs.

DUNKERQUE
Le départ du colonel Chérif. — La cérémonie eut lieu sur la place devant toute l'infanterie de la garnison sous les ordres du lieutenant-colonel.
Le colonel pronça la martiale allocution suivante :
Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats. Nommé au commandement par intérim de la 46^e brigade d'infanterie, je serai rayé aujourd'hui des cadres du régiment que j'étais fier de commander depuis quatre ans. C'est avec un réel déchirement que je quitte de vous, car j'étais lié à vous tous par une affection profonde, j'aime tous ceux qui appartiennent au 110 comme un chef à l'honneur de servir avec vous, de faire avec vous, de vous faire aimer les enfants que la patrie lui a confiés. Et c'est devant le régiment réuni, devant ses fortes compagnies bientôt dispersées, que je veux vous faire mes adieux, plein de confiance en vous, plein de confiance en l'avenir. En vous quittant je vous laisse le drapeau du 110. Ses inscriptions rappellent qu'il a flotté dans les deux hémisphères, qu'il a vécus les grands jours de l'Épopée. Il était à Fleurus, à Zurich, à Hohenlinden, à Saint-Domingue. Il sera la ou le salut à la France l'Occident. La liste de ses victoires n'est pas close.
Je le laisse à Dunkerque dans une cité héroïque, aux mains des vaillants soldats des Flandres ; les soldes fantassins de race, élabrés dans l'histoire, sur lesquels en tout temps la Patrie a pu compter.
Sous le nom de la République Française,

LES AVIATEURS FRANÇAIS EN ÉGYPTÉ
L'AVIATEUR MARO POURCE
Au Caire, Marc Pource, qui, à l'instigation de la Ligue Nationale Aérienne, tente le raid le Caire-Khartoum et avait, dans une première étape, été au Caire à Meucha, a quitté ce village mardi à 11 heures.
Il fut donc facile aux voleurs d'ouvrir le volet, de briser un carreau, de passer la main par l'ouverture et d'ouvrir la porte de l'intérieur la clef étant restée sur la serrure.
Les tiroirs des bureaux des employés ont été saisis.

LES NOUVEAUX CASERMENTS DE L'EST
La sous-commission du budget chargée de vérifier l'emploi des crédits extraordinaires de la guerre, quittera Paris aujourd'hui à destination de Belfort et d'Épinal et de plusieurs autres places de l'Est, afin de visiter quelques-uns des nouveaux casernements.

LES VOLS D'AUTOS
Paris. — Le juge d'instruction a interrogé M. Cafournel, le charbonnier chez qui fut trouvé l'auto volé.
Celui-ci a déclaré que dimanche matin, l'heure de sa tournée était le fait que lui demandèrent la permission de garer un auto chez lui.
Il y consentit. En rentrant, il fut tout surpris de voir une aussi belle voiture. Il fit alors appeler quatre individus vêtus de noir et leur demanda de lui remettre son auto.
Il y consentit. En rentrant, il fut tout surpris de voir une aussi belle voiture. Il fit alors appeler quatre individus vêtus de noir et leur demanda de lui remettre son auto.
Il y consentit. En rentrant, il fut tout surpris de voir une aussi belle voiture. Il fit alors appeler quatre individus vêtus de noir et leur demanda de lui remettre son auto.

LES RÉFORMES (?) EN TURQUIE
Constantinople. — Le ministre de la marine va mettre en disponibilité et à la retraite environ 1.500 officiers, sur les 3.000 que compte la marine ottomane.

EN TRIPOLITAINE
Benhasi. — Un groupe de Lybiens a attaqué un convoi de ravitaillement. Ils ont été dispersés en abandonnant 21 morts. Les restes ont été 19 morts du bled.

tous 416 papiers par effraction. Dans le soir de M. Dacosse, principal clerk, il a été volé 925 francs en billets de banque et six monnaie d'or et d'argent.
C'est la bonne de M. Léveque qui, en venant faire le bureau le matin, découvrit le cambriolage.

Faits divers
Un Mécanicien tué
AUX MINES DE LIEVIN

Un mécanicien, Martin Deprez, 40 ans occupé à la fosse N° 1 des Mines de Lievin était monté aux molettes pour les graisses. Tandis qu'il versait l'huile, le câble le happa. Il fit un tour complet avec la roue. Quand on le releva, il avait les jambes broyées et le bassin défoncé.
Le défunt laisse une veuve et un fils.

CHAUFFAGE CENTRAL pour Eglises, Hôtels, Maisons, etc.
LILLE. Tél. 11-71
MOREAU & BOUTILLIER

Une Fillette brûlée vive
A LILLERS (P.-de-C.)

Mardi après-midi, à l'école publique de filles, pendant que Mlle Caron, institutrice adjointe, était occupée à allumer le bec de gaz de sa classe, Laurence Hannebous, 10 ans, s'approcha du poêle. Le feu se communiqua à ses vêtements ; elle fut brûlée et porta d'affreuses plaies sur différentes parties du corps.
Ses jours sont en danger.

LA MALADIE DE L'INFIRMIÈRE
Oh ! cette toux rauque
qui réveillait les malades

C'était il y a quelque temps, un homme fort malade que M. Belhomme, demeurant 50, faubourg Saint-Martin, à Paris, avait un beau jour attrapé un rhume qui négligé, s'était transformé en pneumonie puis en bronchite chronique. Ce n'était ni les remèdes ni les médecins qui marquaient à M. Belhomme. Et pourtant, un mal s'aggravait de jour en jour et il était pris souvent même au chevet de ses malades d'une de ses toux rauques et déchirantes qui réveillait ceux-ci en sursaut. Ce ne pouvait durer, on se plaignait. M. Belhomme se vit sur le point d'être remercié de sa place. Il ne savait à quel saint se vouer lorsqu'un lui indiqua comme remède souverain la recette de l'extrait de bentha, tiré des herbes marines que les pêcheurs de perles vont en plongeant chercher au fond des mers. Il en acheta aussitôt, quatre-vingt-dix grammes chez un pharmacien et les mélangea avec soixante grammes de sucre dans deux litres de sucre cillé et soupe d'eau bouillante. Il en prit cinq cuillerées par jour. Dès le premier jour, sa toux rauque s'arrêta et cinq jours plus tard il était complètement guéri.

LE PROCÈS DU COLONEL VON REUTER
(Suite)

« L'ATTITUDE DES MILITAIRES FUT ILLEGALE », DISENT LES JUGES CIVILS.
Strasbourg. — A la séance de mercredi après-midi, le procureur Krauss, et ses collègues Witmann et Kleinböhmer, déposant comme témoins, contestent formellement une déclaration du colonel de Reuter qui avait déclaré « que le parquet n'avait pas fait son devoir ».

Tous les témoins racontent les observations faites à l'occasion des arrestations. Ils considèrent l'attitude des militaires et l'exercice par eux des pouvoirs civils comme contraires à la loi. M. Bommelmans, conseiller à la cour de l'instance, déclare n'avoir jamais eu l'impression d'une révolution, de la tournure d'esprit prise par les incidents. Il a entendu dire à des Alsaciens : « Il n'est qu'une personne qui puisse remédier à la situation : c'est l'Empereur ! » (Vive impression.)

Le témoin Kalisch qualifie l'arrestation des gamins de monstrueuse, ce qui provoque de nouveau une grande sensation dans l'auditoire.
M. Schaufberger et Fetter, avocats à Sarverne, racontent les incidents du 28 novembre et s'accordent à critiquer l'attitude des militaires que rien ne justifiait.
Ces dépositions, couvées en termes poétisés et émanant de personnes sérieuses, produisent un très gros impression.
Après les dépositions de plusieurs témoins, le tribunal entend les gendarmes, dont les déclarations sont contradictoires. Le directeur d'arrondissement ne toute tentative d'influence sur les gendarmes.